



## CONSEIL DE QUARTIER CEVENNES

27 Mars 2024



Lieu : Maison pour tous François Villon

Heure : 18h30-20h

### ORDRE DU JOUR

1. Retours sur le forum inter-instances du 2 mars et fonctionnement 2024/2025
2. Informations
3. Point d'avancement des projets

### **1. Retours sur le forum inter-instances du 2 mars et vos questions sur le fonctionnement 2024/2025**

Dans la continuité du premier forum de novembre 2023, un deuxième forum « inter-instances » était organisé le samedi 2 mars 2024 après-midi.

L'objet de ce deuxième forum était de poursuivre les échanges autour de l'engagement citoyen sur le territoire, et plus particulièrement sur le fonctionnement des instances pour 2024/2025.

M. le Maire est intervenu en début de séance, suivi par une prise de parole de Mme Séverine Saint Martin Adjointe au Maire en charge du renouveau démocratique ; Clara Gimenez Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Politique de la Ville et Cohésion sociale ; Véronique Brunet Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et du quartier Mosson et Celleneuve ; Jean Dominique Delaveau, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative et inclusive, Vice-Président délégué au Conseil des Etrangers de Montpellier.

Intervention en suivant de Monsieur Alain Faure, directeur de recherche en science politique.

Des ateliers de réflexion collective ont ensuite été proposés aux participants.

Quatre personnes présentes en séance ont participé à ce forum du 2 mars, et font des retours au groupe :

- Présence de M. le Maire pour annoncer une évolution des dispositifs de participation.
- Reconduite des mandats des membres des instances jusqu'en 2026.
- Par quartier, rapprochement du conseil de quartier et des conseils citoyens en une Assemblée de quartiers.
- Ouverture de cette Assemblée de quartiers aux membres du Conseil Montpelliérain de la Jeunesse et membres du Conseil des Etrangers de Montpellier, habitants le quartier.
- Ouverture des plénières des Assemblées de quartier aux habitants volontaires, sur invitation.
- Continuité du format inter-instances avec création de l'Assemblée citoyenne de Montpellier.
- Ouverture du Budget Participatif aux habitants.
- Saisine sur « La Ville de Demain », avec proposition de construire un avis sur ce que sera le Montpellier de demain (dans 30ans à 50 ans), à l'échelle de quartiers.

Les membres échangent sur le sens de ces nouvelles modalités, et le rôle de l'actuel conseil de quartier et des futures assemblées de quartier dans ces propositions.

**Concernant le récit de la Ville de Demain**, les participants soulignent une certaine difficulté à se projeter dans 50 ans à l'échelle d'une ville, de par la diversité des domaines et des sujets. La question des échelles de réflexion et de la taille des quartiers pour faire cela est aussi soulevée.

Des personnes trouveraient plus efficaces d'être consultées, c'est-à-dire de se positionner et donner leurs avis sur des scénarios, plutôt que de les imaginer.

Des membres insistent sur :

- Le besoin de comprendre l'impact concret que ce travail va avoir : à quoi cela va servir ?
- La nécessité d'être accompagnés dans cette réflexion par des experts, et d'avoir des temps d'échanges avec les services de la ville sur les politiques publiques, en priorisant peut-être certaines thématiques (comme par exemple avec des Agora ou lors de la démarche Montpellier 2050 il y a quelques années).
- L'intérêt de recueillir les idées et envies des habitants en amont, car ils sont experts de leur quartier et de la vie de leur quartier, pour orienter les futurs projets et politiques publiques.

**Concernant le budget participatif**, les participants ont besoin de plus de visibilité sur les étapes et la mise en œuvre du dispositif pour comprendre le rôle que peuvent y jouer les Assemblées de quartiers.

Des membres insistent sur :

- La nécessité d'accueillir, d'entendre et d'accompagner les propositions portées par des habitants, y compris sans structure porteuse et sans intention de financement de projet (ex : modification d'une ligne de bus existante).
- Le besoin de définir des modalités de décisions et de production d'un avis collectif sur les projets, pour ne pas rester sur des avis individuels.
- L'importance de clarifier que l'assemblée de quartiers émet des avis mais n'est pas décisionnaire.

Les membres du conseil de quartier trouvent dans l'ensemble intéressant de ne pas centrer les activités des instances sur la production de propositions et de projets, et d'ouvrir à la production d'avis et de conseils.

## **2. Informations**

Le programme de la démarche Montpellier Change Avec Vous est partagé aux membres, du 6 au 8 juin : <https://participer.montpellier.fr/montpellier-change-avec-vous-les-cevennes/rencontre-2024>. Un temps d'échanges entre l'Assemblée de quartiers (membres du Conseil de Quartier + Conseils Citoyens Cévennes et Petit bard pergola + Conseil des Jeunes et Conseil des Etrangers habitants le quartier) et Monsieur le Maire serait prévu le mercredi 3 juin en début de soirée. Un temps de préparation sera fait en amont. Des invitations seront diffusées aux membres par les services de la ville.

Fête de quartier sur le quartier Cévennes le 08/06 après-midi en maison pour tous.

Comité de Quartier La Martelle-Les Bouisses-Montpellier : 27 avril 9h/22 h événement « Agripartie des Bouisses » <https://participer.montpellier.fr/agriparc-des-bouisses/festival-agripartie-des-bouisses>

## **3. Point d'avancement des projets**

- **Bosquet fruitier**

La cession de la parcelle est toujours en cours de discussion avec les AG de copropriétés. Cette parcelle est propice au projet car située à proximité du futur chemin de l'Aqueduc. De plus, plusieurs acteurs du quartier sont mobilisés, les porteurs de projets sont notamment en lien avec l'association Semeurs de jardin.

- **Chemin à travers les parcs :**

En attente du planning de faisabilité et d'interventions des services techniques (Espaces Publics et Paysage) sur les différents secteurs.

Avant la réalisation, les membres demandent un temps d'échanges avec les services sur ce qui est prévu pour avoir leurs retours.

- **Parcours patrimoine et marchabilité**

Une première version de l'application est présentée aux membres, et le lien est partagé au groupe pour inspecter les contenus et faire des propositions d'ajustements.

Au-delà du numérique, le besoin d'avoir des supports physiques et papiers est rappelé.

Enfin suite aux annonces faites lors de la dernière plénière et en conseil municipal du 26 mars, les membres demandent un document de synthèse sur l'avancement des projets du conseil de quartier Cévennes, avec les montants financiers des projets.

**Actions à poursuivre sur ce sujet :**

- **Ressourcerie** – Relancer les échanges avec le projet d'Agriparc ; Rencontrer SA3M et la Mission Mosson Cévennes (service engagement citoyen) ; préciser le projet (conseil de quartier)
- **Bosquet fruitier** – attente de libération du foncier ; identifier d'autres pistes de foncier adapté ; préciser le projet (conseil de quartier)
- **Cheminement entre les parcs du quartier** : identifier les secteurs complémentaires à prioriser (conseil de quartier)
- **Valorisation des parcs François Dezeuze et Petit Bois de la Colline** – création d'un groupe de travail ; lien à faire avec services techniques (service engagement citoyen)
- **Parcours patrimoine et marchabilité** – retours sur l'application développée (conseil de quartier)
- **Lieu intergénérationnel** – clarifier l'état du projet (service engagement citoyen)

**Fin de la séance à 20h.**

**Prochaine séance le 24 avril 2024.**